

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 13 NOVEMBRE 2025

Délibération n° 2025-11-03

Objet de la Délibération :

**Attribution d'une subvention
à l'association Les décâblés /
Bruit Blanc, pour le projet
« Altitude Jazz Festival 2026 »**

**Présidence de M. Alain SANCHEZ,
Maire de L'Argentière-La Bessée**

15 membres en exercice dont :

1 absent et représenté : François ROTH qui
donne procuration à Alain SANCHEZ

1 absent non représenté : Éric RIPPERT

13 présents : Alain SANCHEZ, Dominique
BARNÉOUD, Serge THIVOLLE, Carine QUILICI,
Sandrine REYMOND, Sandra BONNET, Marie-
Noëlle DISDIER, Christine LAZARINI, Florent
LONGIS, Alice PRUD'HOMME, Maxime
RANCON, Carole ROBERT, Rémi ROUX

Soit 14 votants

Date de convocation :

6 NOVEMBRE 2025

Secrétaire : Carole ROBERT

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal de la reconduction en janvier 2026 de l'Altitude Jazz Festival.

Il rappelle aux membres de l'assemblée que la commune contribue financièrement chaque année à l'organisation de cette manifestation et qu'en raison de la date d'organisation (janvier 2026) il conviendrait, d'ores et déjà, de prévoir le versement à l'association « Les Décâblés/Bruit Blanc », organisatrice de l'évènement, de :

- 2 000,00 € pour l'organisation de l'Altitude Jazz Festival 2026.

Il précise que 3 concerts sont programmés le samedi 17 janvier 2026 au Foyer Culturel de L'Argentière-La Bessée et qu'une convention entre la commune et l'association organisatrice du Festival doit être signée afin d'organiser au mieux cet évènement.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, *à l'unanimité (14 voix pour)* :

- Approuvent l'exposé de Monsieur le Maire,
- Autorisent ce dernier à signer la convention de partenariat liant la commune et l'association « Les Décâblés/Bruit Blanc » pour l'organisation de la soirée de 3 concerts du samedi 17 janvier 2026 au Foyer Culturel,
- Autorisent Monsieur le Maire à procéder au versement de la somme précitée.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus ont signé tous les membres présents.

POUR COPIE CONFORME,

L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE, LE 13 NOVEMBRE 2025.

LE MAIRE,
Alain SANCHEZ